

REVUE INTERNATIONALE DES ECONOMISTES DE LANGUE FRANÇAISE

RIELF 2021, Vol. 6, N°2

Association Internationale
des Economistes de Langue Française



avec la collaboration de



UNIwersYTET
EKONOMICZNY
W POZNANIU

l'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań



L'Université Bernardo O'Higgins - Chili

Directeur de la publication

Krzysztof MALAGA, rédacteur en chef, USEGP, Pologne

Comité éditorial

Alastaire ALINSATO, Bénin
Camille BAULANT, France
Matouk BELATTAF, Algérie
Francis BISMANS, Belgique
Horst BREZINSKI, Allemagne
Abdelaziz CHERABI, Algérie
Bernard COUPEZ, France
Jean-Jacques EKOMIE, Gabon
Jules-Roger FEUDJO, Cameroun
Camelia FRATILA, Roumanie
Marian GORYNIA, Pologne
Driss GUERRAOUI, Maroc
Juliana HADJITCHONEVA, Bulgarie
Vidal IBARRA-PUIG, Mexique
Nafii IBENRISSOUL, Maroc
Michel LELART, France
Laura MARCU, Roumanie
Boniface MBIH, France

Isabel MOCOROA-VEGA, Espagne
Mbodja MOUGOUE, États-Unis
Thierry PAIRAULT, France
Jacques POISAT, France
Jean-Christophe POUTINEAU, France
Carlos QUENAN, Argentine
Marek RATAJCZAK, Pologne
Alain REDSLOB, France
Xavier RICHET, France
Jeannette ROGOWSKI, États-Unis
Paul ROSELE CHIM, France
Claudio RUFF ESCOBAR, Chili
Baiba ŠAVRINA, Lettonie
Lansana SEYDI, Brésil
Viatcheslav SHUPER, Russie
Abdou THIAO, Sénégal
Roger TSAFACK NANFOSSO, Cameroun
François VAILLANCOURT, Canada

Comité de rédaction

Krzysztof MALAGA, rédacteur en chef, USEGP, Pologne
Małgorzata MACUDA, secrétaire de rédaction, USEGP, Pologne

Eliza SZYBOWICZ, soutien éditorial, USEGP, Pologne
Marta DOBRECKA, rédactrice technique, USEGP, Pologne

© Copyright by Association Internationale des Economistes de Langue Française, Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań
Paris, Poznań 2021

La RIELF offre son contenu complet en accès libre sous licence Creative Commons BY NC SA 4.0

ISSN 2551-895X
e-ISSN 2727-0831

Edition digitale et imprimée
Editions de l'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań
Projet de couverture : Izabela Jasiczak, Bernard Landais, Krzysztof Malaga, Eduardo Téllez

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos (Krzysztof Malaga)	3
IDRYS FRANSMEL OKOMBI	
Courbe de Laffer de la relation entre la dette publique et la croissance en Afrique : importance de la qualité institutionnelle.....	9
THIERRY PAIRAULT	
L'endettement des pays de l'UEMOA à l'égard de la Chine	37
FRANCK MONDESIR TSASSA MBOUAYILA	
Effets des politiques conjoncturelles sur la croissance économique en Zone franc .	51
THIERNO THIOUNE	
Écart de production dans la Zone UEMOA : analyse comparative d'une estimation par la fonction de production, le filtre de Kalman et le VAR structurel bayésien	77
TOMONDJI DAYANE THIERNAUD BEHANZIN, MAMADOU ABDOULAYE KONTE	
Impact de l'ouverture commerciale sur croissance économique dans l'UEMOA	106
KOSSI ATTSUTSÈ DZIÉDZOM TSOMDZO, YACOBOU SANOUSSI, KWAMI OSSADZIFO WONYRA	
Déterminants des dépenses publiques de santé en Afrique subsaharienne.....	126
ESSOSINAM FRANCK KARABOU, KOMLAN AMETOWOYO ADEVE, KPATCHAA SONGHAÏ	
L'effet des politiques d'aide à la santé sur le développement sanitaire et économique en Afrique subsaharienne.....	142
YACOBOU SANOUSSI, KOMLAN AMETOWOYO ADEVE, KWAMI OSSADZIFO WONYRA	
Urbanisation et inégalités de revenu en Afrique subsaharienne : quel rôle pour la gouvernance traditionnelle et la e-gouvernance ?	162
SEGNON AGUEY, YÉZIDOU ALI, AKOÉTÉ EGA AGBODJI	
Effets de la stratégie de relance post-COVID-19 de la BCEAO sur les agrégats économiques au Togo.....	183
FOUSSÉNI NAPO, KOFFI BIOVA ESSIOMLE	
Soutenabilité de la dette publique post-initiative pays pauvres très endettés (PPTE) : une évidence empirique au Togo.....	216

WOULAMÉ OUDJIM, YACOBOU SANOUSSI, KODJO EVLO Déterminants de la malnutrition des enfants au Togo : une analyse par les disparités selon le milieu de résidence	239
JACQUES KIAMBU DI TUEMA, FLORENT JEAN DÉSIRÉ KABIKISSA, FERDINAND MOUSSAVOU, CLAUDE LOMAMA LOMBOTO, ÉTIENNE KIYUNGA TCHANDEMA Banques et opérateurs de téléphonie mobile dans l'inclusion financière en République Démocratique du Congo : concurrence et innovations	261

SOUTENABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE POST-INITIATIVE PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE) : UNE EVIDENCE EMPIRIQUE AU TOGO

Post-initiative heavily indebted poor countries (HIPC) public debt sustainability: Empirical evidence from Togo

FOUSSÉNI NAPO¹

Université de Lomé, Togo

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Département de l'Économie

fousseni.napo@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-8405-0421>

KOFFI BIOVA ESSIOMLE

Administrateur des Finances au ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale du Togo

biovaessiomle@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0000-0003-4953-5586>

Abstract: The objective of this paper is to analyze the sustainability of Togo's public debt in the long term after the Heavily Indebted Poor countries (HIPC) initiative. The study period covers years from 1994 to 2019. Based on stationarity and cointegration tests, the results show that the Togolese government's debt is not very sustainable in the long term. Indeed, the persistence of the budget deficit due to insufficient internal resources to meet the increase in budgetary expenditure, particularly investment expenditure, has forced the Togolese government to resort to borrowing, leading to an increase in debt levels in recent years. In view of these results, budgetary rigor is more than necessary through the contraction of budgetary expenditure, but above all, the progressive taxation of the informal sector and increased mobilization of taxes on property.

Keywords: sustainability, public debt, budget deficit, stationarity, cointegration.

Résumé : L'objectif de ce papier est d'analyser la soutenabilité de la dette publique du Togo à long terme après initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). La période d'étude couvre de 1994 à 2019. A partir des tests de stationnarité et cointégration, les résultats montrent

¹ Université de Lomé, Département de l'Économie 01 BP. 1515, Togo.

que la dette du Gouvernement togolais est faiblement soutenable à long terme. En effet, la persistance du déficit budgétaire suite à l'insuffisance de ressources internes pour faire face à la hausse des dépenses budgétaires, notamment celles des dépenses d'investissement, a obligé l'État togolais à faire appel aux emprunts, entraînant alors l'accroissement du niveau de la dette ces dernières années. Au regard de ces résultats, une rigueur budgétaire est plus qu'une nécessité à travers, la contraction des dépenses budgétaires, mais surtout, la fiscalisation progressive du secteur informel et une mobilisation plus accrue des impôts sur le foncier.

Mots-clés : soutenabilité, dette publique, déficit budgétaire, stationnarité, cointégration.

JEL classification : H62, H63, H68.

Introduction

Au cours de ces dernières années, diverses situations d'instabilité financière et sanitaire ont marqué l'économie mondiale, entraînant des contreperformances des pays. La plus récente est celle engendrée par la pandémie au nouveau coronavirus. Ces pays, notamment ceux en développement font face à des contraintes relatives à leur autonomie financière avec la baisse du prix des matières premières dont dépend l'essentiel de leurs ressources budgétaires. Cette situation a réduit dramatiquement les marges de manœuvre de ces pays contraints de solliciter les facilités de financement du Fonds Monétaire International (FMI) et du groupe de la Banque Mondiale (BM) pour faire face à la crise sanitaire (Aglietta, 2020). De même, les annonces du G20 du report des échéances de paiements du service de la dette des pays les plus pauvres, déjà fragilisés par un niveau d'endettement important, donneront un espace politique afin de les aider à faire face aux conséquences de cette pandémie. La question de l'endettement public ne cesse de susciter un débat en économie. Son appréhension diffère selon les écoles de pensée. En effet, les économistes d'inspiration Keynésienne défendent l'idée selon laquelle l'emprunt public est nécessaire et même efficace pour le développement. Par contre, ceux d'inspiration classique rejettent l'endettement public et pensent que la dette est nuisible pour les agents économiques. Par ailleurs, le stock de la dette publique a augmenté considérablement au niveau mondial, à tel point que la projection de celle-ci à long terme indique une situation de non stabilité pour certains pays. Cependant, selon le FMI (2017), la croissance économique mondiale devrait rester soutenue avec les perspectives disparates entre les principales régions économiques. Cette reprise de la croissance est le résultat d'un effort de stabilisation couplé d'un

dynamisme économique des pays. Les économies des pays en développement, qui font face à un besoin important de ressources pour financer leur développement ne sont pas épargnées de cette situation préoccupante mais à des degrés différents. Ces pays, du fait de l'insuffisance de l'épargne interne, font recours à l'endettement extérieur pour financer leur développement. Au niveau de l'espace UEMOA² seule la Côte d'Ivoire a enregistré un solde courant excédentaire de 252,2 milliards de FCFA³ en 2014, soit 1,5% du PIB (BCEAO, 2017)⁴. A l'inverse, le Togo fait partie de ceux qui subissent les externalités néfastes de la conjoncture mondiale. En effet, la détérioration des termes de l'échange est à la base de la persistance du déficit du compte courant qui ressortait à 9,2% en 2018 (FMI, 2020)⁵.

Par ailleurs, avant l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) par le Togo en 2007, le ratio de dette rapportée au PIB de ce pays était de 74,8% (DPPF, 2020)⁶. Cela implique une situation de non viabilité de sa dette par rapport au seuil de 70,0%⁷. La mise en œuvre de l'initiative PPTE jusqu'au point d'achèvement en 2010 et de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) ont permis au Togo de ramener sa dette à un niveau viable, soit un ratio de 45,1% du PIB (DPPF, 2020). Une fois le point d'achèvement atteint, le pays continue de mobiliser à nouveau des ressources en vue de la mise en œuvre des programmes et projets de développement, principalement le financement des infrastructures énergétiques et de transport. Ce regain d'endettement n'est pas sans conséquence pour le pays. Ainsi, le ratio dette rapportée au PIB du Togo qui ressortait à 78% en 2016 (FMI, 2020), a dépassé le seuil de viabilité de 70,0% du PIB. Mais les efforts fournis par le Gouvernement ces dernières années pour réduire le fardeau de la dette, notamment par un meilleur recouvrement des recettes intérieures avec un taux de pression fiscale de 20,6% du PIB en 2017 (UEMOA, 2018)⁸ et une contraction de l'investissement public, ont porté leur fruit. Le pays a vu sa dette baissée à 68,7% en 2019 et selon les estimations officielles, elle sera à 65,3% en 2020 (FMI, 2020). Le déficit du compte courant a été également réduit progressivement, passant de 9,2% en 2018 à 8,0% en 2019 et selon les estimations

² Union Économique et Monétaire Ouest Africaine. Elle regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

³ Franc de la Communauté Financière Africaine.

⁴ Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire) : Balance des Paiements et Position Extérieure Globale de la Côte d'Ivoire au titre de l'année 2016, octobre 2017.

⁵ Rapport FMI n°20/107, mai 2020.

⁶ Direction de la Dette Publique et du Financement du Togo.

⁷ Seuil fixé par l'UEMOA à travers l'adoption de l'Acte Additionnel N°01/2015/CCEG/UEMOA du 15 janvier 2015 instituant un Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de L'UEMOA.

⁸ Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de la Commission de l'UEMOA, décembre 2018.

du FMI à 7,0% en 2020. Cette diminution du taux d'endettement est perceptible grâce aussi à l'augmentation des taux de croissance en sorte que la croissance 2018 a atteint 4,9% ; 5,1% en 2019 et devrait atteindre 5,3% en 2020 (FMI, 2020).

Cependant, en raison des implications humaines et économiques de la pandémie du COVID-19, les projections de croissance du FMI pour 2020 ont été revues sensiblement à la baisse à 3%. Celles relatives au déficit budgétaire ont été également revues considérablement et celui-ci pourrait s'établir désormais à 3,6% au lieu de 1,9% en 2019. En dépit du ralentissement de l'augmentation du taux d'endettement ces deux dernières années, le niveau de la dette du Togo, qui se chiffrait à 2 197 milliards de FCFA en 2019, soit 68,7% du PIB, reste relativement élevé, comparativement au critère de convergence de 70,0% du PIB fixé par l'UEMOA. Du risque faible qu'il présentait au lendemain des deux initiatives en 2010, l'accroissement de la dette publique qui ressortait à 78,0% du PIB en 2016 ; 72,7% en 2017 ; 73,6% en 2018 ; 68,7% en 2019 pourrait susciter des interrogations quant à sa soutenabilité (FMI, 2020). Dans le cadre du présent papier (ou article), la dynamique de l'évolution des ratios d'endettement sera analysée au regard de la soutenabilité dans un contexte caractérisé par une chute des cours des recettes d'exportation (coton, café-cacao, phosphate) (BM, 2019) et une mobilisation moyenne des recettes fiscales par rapport aux économies avancées (OCDE, 2020)⁹. En effet, la dernière décennie s'est caractérisée par une série d'emprunts extérieurs et sur le marché régional de façon régulière par les autorités du pays pour les besoins de financement du développement et de la lutte contre la pauvreté. Cette situation engendre des questions relatives à la capacité du pays à faire face à ses engagements et poursuivre les projets ambitieux de développement. Au plan empirique, de nombreuses études ont été consacrées à l'évaluation de la capacité des pays à la soutenabilité de la dette (Jondeau, 1992 ; Blanchard, Chouraqui, & Sartor, 1990 ; Moissoner & Raffinot, 1999 ; Daseking, 2002 ; IMF, 2005, 2012, 2018 ; Presbitero & Arnone, 2006 ; Sira, 2011, pour le cas de l'UEMOA ; Bouabdallah et al., 2017 ; Debrun, Ostry, Willems, & Wyplosz, 2019 ; Raffinot & Ferry, 2019). En particulier, Sira (2011) a montré que la dette n'est pas soutenable dans le cas du Togo, en faisant recours aux tests de stationnarité et de cointégration. Ainsi, au regard des évolutions récentes, il ressort la nécessité d'évaluation de la soutenabilité de la dette pour ce pays en adoptant une nouvelle approche méthodologique. Pour ce faire, un certain nombre de préoccupations demeurent auxquelles il faut apporter des réponses. La dette publique du Togo est-elle soutenable à long terme ? Quel est le taux de réaction des recettes par rapport aux dépenses publiques ?

⁹ Organisation de Coopération et de Développement Économiques. Selon le tableau comparatif des recettes fiscales de l'OCDE, en 2020, certains pays avancés (Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Suède, etc.) enregistrent un taux de pression fiscale supérieur à 40%.

L'objectif général est d'étudier la soutenabilité de la dette au Togo. De façon spécifique, il s'agit d'analyser la dynamique de l'endettement public du Togo et d'estimer le coefficient de réaction des recettes par rapport aux dépenses publiques. De ces objectifs, découlent les hypothèses suivantes : d'une part, le déficit courant et les besoins en infrastructures socioéconomiques déterminent le niveau de l'endettement public au Togo. D'autre part, le déficit budgétaire et sa persistance favorisent l'accroissement du ratio d'endettement public du Togo. L'intérêt de l'étude paraît double. Au plan théorique, l'étude aborde un cas pratique de soutenabilité de la dette publique au Togo. A cet effet, elle constitue une œuvre de plus qui s'ajoute aux connaissances déjà produites en économie par la recherche académique. Au niveau pratique, cette étude constitue pour les autorités nationales un outil d'aide à la décision en matière de gestion de la dette publique. Pour la présente étude, il sera fait recours aux tests de stationnarité et de cointégration avant les estimations des paramètres du modèle d'analyse. Disposant de données temporelles, leurs propriétés seront analysées. Ces données concernent les séries déficit, dette, recette totale, dépense totale, toutes rapportées au PIB et s'étendent sur la période allant de 1994 à 2019. Ce travail s'articule autour de cinq sections. A la suite de cette première section qui pose le problème, La deuxième est consacrée à l'exposé du cadre théorique relatif à la soutenabilité de la dette publique. Ce cadre présente la revue de littérature. Quant à la troisième section, elle s'intéresse au développement du cadre méthodologique de l'étude. Après la présentation des résultats de l'estimation du modèle de référence dans la quatrième section, vient enfin la conclusion de l'étude assortie de propositions des recommandations relatives aux politiques économiques dans la dernière section.

1. Revue de littérature

Le débat sur la thématique de l'endettement public continue d'être la cible des discussions entre les économistes. En effet, pendant que certains plaident en faveur de la dette, d'autres la rejettent en s'opposant catégoriquement à un quelconque recours à l'endettement par l'État. Il sera question de la présentation du cadre théorique sur l'endettement public. Concrètement, nos réflexions porteront sur l'analyse des travaux théoriques et empiriques menées dans le cadre de l'emprunt public et sa soutenabilité.

Approche théorique de l'endettement public

La problématique de l'endettement public fait toujours l'objet de débats entre plusieurs économistes qui se remarquent par la divergence de leurs points de vue sur ce phénomène. En effet, pendant que certains plaident en faveur de la dette en mettant l'accent sur ses effets positifs sur l'économie, d'autres la rejettent en faisant

ressortir les risques d'un tel phénomène sur les équilibres macroéconomiques. De manière générale, on distingue deux grandes approches de l'endettement public à savoir l'approche classique et l'approche Keynésienne.

Les classiques rejettent l'endettement public et l'assimilent à un impôt futur à payer par les contribuables. Selon eux, toute politique fiscale basée sur la demande est contre-productive et provoque uniquement des effets inflationnistes. Pour Ricardo (1817), les citoyens voient dans l'emprunt un impôt différé dans le temps et se comportent comme s'ils étaient contraints de payer un impôt ultérieurement pour rembourser cet emprunt quel que soit le décalage intergénérationnel. En d'autres termes, le comportement des agents économiques est guidé par une anticipation à la hausse des impôts, ce qui les amène à constituer une épargne pour y faire face et à se détourner ainsi de la consommation. En outre, sur le principe de l'équivalence Ricardienne, Barro (1974) montre qu'une politique de déficit budgétaire financée par emprunt reste sans effet sur l'activité économique dans la mesure où les agents économiques ne sont pas victimes de l'illusion fiscale. Ils anticipent une hausse des impôts destinés à rembourser l'emprunt en constituant une épargne d'un montant équivalent l'endettement public. Toujours dans le même sens, Hayek (cité par Yapo, 2002) dénonce l'endettement comme étant une croissance artificielle, fondée sur un investissement supérieur à l'effort d'épargne de la nation et entraînant injustement l'inflation. Idlemouden et Raffinot (2005) pensent que la dette extérieure constitue un fardeau pour une économie. Ils affirment que le paiement du service tend à évincer les dépenses publiques conduisant à une baisse de l'investissement global et son poids futur décrit par l'encours de la dette influencerait les incitations des agents économiques privés via l'accroissement de la pression fiscale. Selon les auteurs, ces effets ne se manifestent qu'à certain niveau. Les études réalisées par Krugman (1988), Sachs (1989), Froot, Scharfstein et Stein (1989) et Calvo (1989) ont montré que l'accumulation de la dette et son service constituent une taxe sur la production future et décourage l'investissement par l'effet d'éviction.

En revanche, selon les Keynésiens, l'emprunt public n'entraîne pas généralement de coûts aussi bien pour les générations actuelles que pour les générations futures compte tenu des investissements nouveaux qui en découlent. Il favorise plutôt l'accumulation du capital et la consommation des générations présentes et à venir (Keynes, 1936). L'endettement de l'État, tel que conçu dans le modèle Keynésien, favorise la relance de la demande globale qui provoque à son tour, par l'effet du multiplicateur, un accroissement sensible des investissements. Ainsi, selon ce courant de pensée, un déficit budgétaire maîtrisé et justifié peut servir de moyen de lutte contre le chômage, de réduction de la pauvreté et de façon générale de relance économique. Pour Daseking (2002), les dettes extérieures peuvent contribuer à accélérer la croissance des pays en finançant des investissements productifs et peuvent de ce fait réduire les effets des chocs économiques. Heller (2005) aborde dans le même ordre d'idée en précisant que la dette interne

donne aux autorités nationales une marge de manœuvre qui peut leur permettre de compenser une baisse imprévue de ressources et par conséquent de réguler les dépenses publiques.

Soutenabilité de la dette publique : Revue conceptuelle et empirique

La soutenabilité de la dette publique est au centre des préoccupations dans les pays en voie de développement. Elle représente l'un des défis majeurs des finances publiques mais cela est difficile à réaliser du fait de l'urgence et de l'importance des besoins de développement à financer. Avant d'aborder la soutenabilité de la dette proprement dite, il est important de faire un rappel des concepts autour du sujet. Puis s'en suivront une revue empirique et le cadre de viabilité de la dette. L'importance que revêt le sujet a suscité beaucoup d'intérêt autour des acteurs du domaine par rapport à la maîtrise de cette notion. Ainsi, il est admis que la dette publique d'un pays est soutenable si la politique budgétaire menée peut être maintenue sans ajustement excessif dans le futur. Le FMI définit la soutenabilité de la dette comme : « la situation dans laquelle un pays a la capacité de satisfaire à ses obligations présentes et futures concernant le service de la dette, sans qu'un changement important dans la balance des paiements ne soit nécessaire ». Il ressort de cette définition la capacité que doivent avoir les pays à faire face à leurs engagements lorsque ceux-ci arrivent à échéance. Aucun changement important ne doit donc être constaté dans l'évolution des recettes et des dépenses pour justifier l'apparition des excédents budgétaires futurs (INSEE, 2004–2005).

Loser (2004) aborde dans la même direction en affirmant que la dette extérieure est soutenable lorsque le poids du service de la dette ne freine pas la croissance. Quant à Raffinot (1998), il envisage la soutenabilité de la dette comme le fait qu'un ratio déterminé (de type stock de la dette rapporté au PIB) tende vers une limite finie, ce qui permet à un pays, s'il paie régulièrement des intérêts de la dette, de continuer à recevoir les financements extérieurs. Pour leur part, Guérineau et Guillaumont (2007) affirment que la dette reste soutenable si l'État conserve la capacité d'assurer le paiement du service de la dette à long terme. Ils précisent plus loin que cette capacité est déterminée en fonction du solde budgétaire primaire, du coût réel de la dette et de l'évolution de croissance économique. De cette analyse, il ressort que la soutenabilité de la dette publique est étroitement liée à celle de la finance publique. Ainsi, une politique budgétaire est soutenable si la valeur actualisée des surplus primaires futurs est au moins équivalente à la dette publique actuelle du pays. Il s'agit de ce fait de la contrainte budgétaire inter-temporelle. Si le pays arrive à respecter cette condition, cela signifie qu'il est en mesure d'éviter un risque d'insolvabilité. Il y a lieu dans ce cas de ne pas confondre soutenabilité et solvabilité. En effet, plusieurs études se sont penchées sur la distinction entre les deux termes. Celles de Croce et Juan-Ramón (2003), FMI (2002) montrent qu'un ensemble de politiques n'est pas soutenable si elles conduisent à l'insolvabilité. En

d'autres termes, la soutenabilité renvoie à l'idée de rester solvable sans modification radicale de la politique économique (Muzellec & Conan, 2013). La solvabilité est alors définie comme une situation dans laquelle les dépenses et les recettes futures satisfont la contrainte budgétaire inter-temporelle. Cette contrainte, impose une limite à la capacité du Gouvernement à emprunter indéfiniment. D'après Berr et Combarrous (2007), la solvabilité représente le fait pour un débiteur d'avoir les moyens de payer ses créanciers. Autrement dit, la solvabilité est la capacité financière d'un État à faire face au désintéressement total de ses engagements à moyen et long termes en respectant les échéances. La solvabilité est donc une condition nécessaire à la soutenabilité des politiques.

Au plan empirique, Hamilton et Flavin (1986) ont été les précurseurs des tests économétriques dans le cas de l'analyse de la soutenabilité des finances publiques. Ils ont analysé la soutenabilité budgétaire des États-Unis dans une logique stochastique et non déterministe en faisant appel aux tests de racine unité de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) sur les séries de dette et de solde primaire pour la période allant de 1960 à 1984. Les tests portaient donc sur la stationnarité de la dette et du déficit primaire. Au terme de leurs travaux, ils ont conclu que la politique budgétaire de l'État américain était soutenable. Après, les résultats de ces études ont fait l'objet de critique par Kremers (1988) qui leur reprochait l'absence de retards dans leur modèle et la présence d'autocorrélation des erreurs. Dix ans plus tard, Trehan et Walsh (1988) ont introduit des tests de cointégration dans leurs études. Ils ont appliqué ces tests sur les séries de dette et de déficit primaire aux États-Unis de 1964 à 1984. Ils sont parvenus au résultat selon lequel la politique budgétaire de l'État américain n'était pas soutenable. Par la suite, Hakkio et Rush (1991) affirmaient que « l'existence d'une relation de cointégration entre les recettes et les dépenses totales est une condition nécessaire et suffisante à la soutenabilité ». Quatre ans après, Quintos (1995) a repris les travaux de Hakkio et Rush (1991) en introduisant la notion de soutenabilité forte et la soutenabilité faible. Enfin, Bohn (1995) a mis en œuvre un moyen pour le test de cointégration contraire aux précédents. Il consistait à tester la soutenabilité en étudiant la relation de cointégration entre le solde primaire et le stock de la dette. Pour évaluer la soutenabilité de la dette intérieure du Zimbabwe sur la période 1980–2007, Chikoko et Mupunga (2012) ont utilisé le test de cointégration sur la base de l'analyse des séries temporelles des dépenses publiques, recettes publiques et du déficit budgétaire. Les résultats ont révélé l'absence de cointégration entre les dépenses et les recettes publiques. En conséquence, la dette intérieure du Zimbabwe n'était donc pas soutenable. Les auteurs proposent au Gouvernement d'accroître sa croissance afin d'augmenter ses recettes et financer les dépenses publiques.

Sira (2011) a étudié la soutenabilité de la dette extérieure des pays membres de l'UEMOA sur la période allant de 1970 à 2009 en utilisant les tests de stationnarité et de cointégration sur la base des séries de déficit public, de recettes et dépenses

totales. Les résultats montrent que la dette de ces pays est non soutenable à moyen et long termes. Pour une politique budgétaire soutenable, l'auteur propose aux Gouvernements des ajustements qui reposent sur une contraction de certaines dépenses courantes, orientation de la dette vers les secteurs porteurs de croissance ou la mise en œuvre des programmes politiques à même de produire une croissance vive.

2. Méthodologie

Différentes approches conduisent à l'évaluation de la soutenabilité de la dette publique d'un État. Il s'agit de l'approche par les ratios d'endettement, l'approche comptable, l'approche actuarielle et l'approche économétrique. Les trois dernières approches se fondent sur la contrainte budgétaire inter-temporelle de l'État. Il est à noter que, dans le cadre de la présente étude, c'est l'approche économétrique qui sera utilisée.

Modèle théorique d'accumulation de la dette publique

La fonction d'accumulation de la dette est elle-même confondue à la contrainte budgétaire inter-temporelle de l'État. L'étudier revient à établir une relation entre les ressources et les dépenses de l'État. Ainsi, à chaque exercice budgétaire, l'État prélève des impôts, collecte des cotisations sociales et taxes (T_t) qui forment ses principales ressources. Il fait face aux dépenses publiques courantes et transferts (G_t). De même, il supporte les charges relatives au remboursement du principal et au paiement des intérêts (rB_{t-1}). La différence entre l'encours de la dette de deux périodes successives ($B_t - B_{t-1} > 0$) représente le déficit budgétaire. Soit r le taux d'intérêt. La fonction de l'accumulation de la dette publique peut s'écrire (en l'absence des revenus du seigneurage, M) :

$$B_t - B_{t-1} = G_t - T_t + rB_{t-1} \quad (1a)$$

En notant $G_t - T_t$, le déficit primaire (D_t), l'équation (1a) devient :

$$B_t - B_{t-1} = D_t + rB_{t-1} \quad (1b)$$

En divisant cette fonction par le PIB (Y_t), l'équation (1b) devient :

$$\frac{B_t}{Y_t} - \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}} \cdot \frac{Y_{t-1}}{Y_t} = \frac{D_t}{Y_t} + r \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}} \cdot \frac{Y_{t-1}}{Y_t} \quad (1c)$$

Soit $g = \frac{Y_t - Y_{t-1}}{Y_{t-1}}$, le taux de croissance du PIB. Ainsi, on peut poser :

$$\frac{Y_{t-1}}{Y_t} = \frac{1}{(1+g)}$$

L'équation (1c) devient :

$$\frac{B_t}{Y_t} - \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}} \cdot \frac{1}{(1+g)} = \frac{D_t}{Y_t} + r \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}} \cdot \frac{1}{(1+g)} \quad (1d)$$

Si on note $b_t = \frac{B_t}{Y_t}$, $b_{t-1} = \frac{B_{t-1}}{Y_{t-1}}$ et $d_t = \frac{D_t}{Y_t}$, on peut réécrire l'équation (1d) de la manière suivante :

$$b_t = d_t + \frac{(1+r)}{(1+g)} b_{t-1} \quad (1e)$$

Avec b_t et b_{t-1} les ratios d'endettement respectivement de la période t et $t-1$, d_t le déficit primaire rapporté au PIB.

En faisant varier le taux d'endettement et en supposant g très petit, que r et g sont constants, on obtient :

$$b_t - b_{t-1} = d_t + (r-g) b_{t-1} \quad (1f)$$

Il ressort de l'équation (1f) que l'évolution de l'encours de la dette publique est liée au déficit primaire et au produit de l'écart entre le taux d'intérêt et celui de la croissance économique par l'encours précédent. En effet, lorsque cet écart est positif ($r > g$), la dette publique croît en permanence (Jondeau, 1992). Dans ce cas, un excédent budgétaire est indispensable pour stabiliser le ratio Dette/PIB. En outre, si la différence entre le taux d'intérêt et le taux de croissance ressort négatif ($r < g$), cela signifie que le Gouvernement n'est plus contraint d'avoir nécessairement des surplus budgétaires, même certains déficits primaires peuvent être acceptés pour maintenir la stabilité du ratio Dette/PIB (Jondeau, 1992). Alors, la question de la soutenabilité ne se pose plus car le Gouvernement dispose des moyens financiers suffisants pour faire face à ses engagements en matière de paiement du service de la dette et couvrir une partie du déficit primaire.

Modèle empirique d'accumulation de la dette publique

La soutenabilité budgétaire par la méthode économétrique se base à la fois sur les méthodes comptable et actuarielle. Elle fait appel aux tests de stationnarité et de cointégration des séries. En effet, la littérature révèle que Hamilton et Flavin (1986), Wilcox (1989) ont fait recours aux tests de stationnarité (ADF) dans le cadre de l'évaluation empirique de la politique budgétaire des USA. Par la suite, leurs travaux ont fait l'objet d'un certain nombre de reproches selon lesquels leur modèle ne tenait pas compte de retards et n'éliminait pas l'autocorrélation des erreurs. Pour cela, ils ont été complétés plus tard par l'introduction de la notion de cointégration entre les variables dans les modèles d'analyse. Ceci, grâce aux études économétriques réalisées par les chercheurs comme Trehan et Walsh (1988, 1991), Hakkio et Rush (1991), Quintos (1995), Bohn (1995) et Hénin et Garcia (1996). Jondeau (1992), pour sa part, a été l'un des auteurs qui ont combiné les tests de stationnarité et de cointégration pour analyser la soutenabilité de la dette publique. La procédure

qu'il a utilisée sert toujours de référence à la plupart des travaux économétriques réalisés dans ce domaine. Pour la présente étude, le modèle développé par Quintos (1995) sera utilisé. En effet, dans son article : « Sustainability of the Deficit Process with structural shift » publié en 1995, cet économiste a estimé une relation de long terme entre les recettes et les dépenses publiques des États-Unis afin de vérifier si leur combinaison est stationnaire à long terme (ou stable en moyenne) ou non. L'expression du modèle de Quintos se présente comme suit :

$$T_t = \alpha + \beta \cdot G_t + \varepsilon_t \quad (2)$$

avec : T_t recettes totales, G_t dépenses budgétaires y compris les charges d'intérêts, β paramètre, α constante, ε_t terme d'erreur. Dans ce modèle, T_t est la variable endogène et G_t la variable explicative. A partir de son modèle, Quintos (1995) montre qu'il existe deux types de soutenabilité à savoir la soutenabilité « forte » et la soutenabilité « faible ». En effet, lorsque le coefficient β de cointégration entre les recettes et les dépenses est égal à 1, la soutenabilité est qualifiée de forte. Ce qui signifie que les recettes et les dépenses évoluent à long terme dans la même direction et s'ajustent complètement. Alors, la différence entre les deux variables que représente la série de déficit ($-\alpha - \varepsilon$) est stationnaire. En revanche, la soutenabilité faible correspond au cas où le coefficient β de cointégration entre les recettes et les dépenses prend les valeurs comprises entre 0 et 1 ($0 < \beta < 1$). Précisément, cela veut dire que certes, les recettes et les dépenses évoluent sur la même trajectoire mais n'ont pas la même amplitude. Les recettes sont sensiblement en deçà des dépenses. Dans ce cas, le déficit qui en résulte n'est plus nécessairement stationnaire. D'après l'auteur, étudier la cointégration entre ces deux variables, revient à tester la stationnarité du déficit. Hénin et Fèvre (1998) complète l'étude de la soutenabilité de la dette par l'application de la méthode de stationnarité en effectuant le test de stationnarité du ratio dette/PIB et celui de la série du déficit/PIB. Ainsi, après les travaux de Hénin et Garcia (1996) et, Hénin et Fèvre (1998), toutes les études de soutenabilité se sont basées sur les tests de stationnarité du ratio de la dette et du déficit global, mais aussi sur les tests de cointégration entre les recettes et les dépenses totales. Ainsi, le choix porté sur le modèle développé par l'économiste américain Quintos (1995) pour analyser la soutenabilité de la dette publique du Togo se justifie par trois raisons. D'abord, c'est un modèle simple, pratique, facile à utiliser. Ensuite, il est cohérent et en phase avec les objectifs de la politique budgétaire mise en œuvre par l'État. Enfin, à travers le coefficient de cointégration, il permet d'expliquer aisément le niveau de couverture des dépenses par les recettes et partant de là, la soutenabilité de la dette.

Données et sources

Les données utilisées (tableau A1 et figures A1, A2, A3 et A4 en annexe) pour la mise en œuvre des tests économétriques proviennent principalement de deux sources, à savoir la BCEAO et la DDPF. En effet, les séries recettes et dépenses totales ainsi que le déficit global et le PIB sont issues de la base de données de la

BCEAO. La série de la dette publique, quant à elle, provient de la DDPF. Il est à noter que les variables ayant servi aux tests ont été rapportées au PIB pour les rendre en terme réel par rapport aux effets liés à leurs fluctuations. Ces séries couvrent la période 1994 à 2019. Le choix de cette période n'est pas fortuit. Elle est retenue non seulement en raison de la disponibilité des données mais surtout pour tenir compte de la cohérence et de l'homogénéité de ces séries par rapport à la variation de la valeur officielle de la monnaie FCFA, puisque, en début janvier 1994, à l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Togo a connu une dévaluation de sa monnaie nationale.

Techniques d'estimations

L'étude empirique de la soutenabilité obéit à des procédures d'application des tests statistiques. Leur usage permet de mettre en évidence le caractère stationnaire et de cointégration ou non des séries chronologiques. De façon spécifique, cette démarche de mise en œuvre de ces tests portant sur la soutenabilité de la dette publique du Togo peut être résumée en deux grandes phases. La première consiste à effectuer des tests de stationnarité de toutes les variables. La deuxième phase est consacrée à l'étude de la cointégration entre les recettes et les dépenses totales. Concrètement, il sera question d'une brève présentation de la procédure de ces tests ainsi que leurs règles de décision. Plusieurs outils statistiques permettent de tester la stationnarité des séries temporelles. Il s'agit des statistiques ADF (1981), PP (1988) et KPSS¹⁰(1992). Dans le cas de notre étude, les tests de racine unitaire (Unit Root Test) de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) et de Phillips-Perron (PP) sont utilisés pour apprécier la stationnarité des séries dette/PIB, déficit/PIB, recette totale/PIB et dépense totale/PIB. Une série est dite stationnaire si sa moyenne, sa variance et son auto-covariance sont indépendantes du temps. Ce qui signifie que la série n'a ni tendance ni saisonnalité. Sa moyenne et sa variance sont donc constantes et la série fluctue autour de sa valeur moyenne d'équilibre de long terme en revenant régulièrement vers celle-ci. Après avoir vérifié la stationnarité de toutes les séries, l'ultime étape conduisant à l'analyse de la soutenabilité est le test de cointégration entre les recettes et les dépenses totales. A cet égard, si les conclusions du test de stationnarité des séries de recettes et dépenses effectués séparément révèlent qu'elles sont non stationnaires en niveau mais stationnaires en différence première $I(1)$, on testera l'hypothèse nulle de non cointégration entre les deux variables (recettes et dépenses). Dans le cas où l'hypothèse nulle serait rejetée, il ne reste qu'à déterminer le vecteur de cointégration $(1, -\beta)$ entre les recettes et les dépenses totales. Alors, la règle de décision quant à la soutenabilité comme indiquée plus haut est la suivante :

- Si $\beta = 1$, il existe une relation de cointégration entre recettes et dépenses totales. La dette est donc fortement soutenable à long terme. L'excédent couvre la totalité

¹⁰ KPSS : Kwiatowski, Philips, Schmidt et Shin.

des charges du service de la dette. La différence entre les recettes et les dépenses totales est stationnaire. Elle fluctue autour de sa valeur moyenne constante.

- Si $0 < \beta < 1$, les recettes et les dépenses totales sont cointégrées. Mais le surplus primaire ne couvre pas la totalité des charges du service de la dette. L'État est contraint de contracter une nouvelle dette. La différence entre les recettes et les dépenses totales n'est plus stationnaire. Il ressort une soutenabilité faible de la dette car les dépenses sont sensiblement supérieures aux recettes à long terme.
- L'absence de cointégration entre recettes et dépenses totales entraîne du coup la non soutenabilité de la dette.

Les méthodes couramment utilisées pour tester la cointégration et déterminer la relation d'équilibre de long terme entre les variables du modèle sont celles d'Engle et Granger (1987), et de Johansen (1988, 1991). Les deux tests ont pour hypothèse nulle la non cointégration. La stratégie d'Engle et Granger (1987) consiste dans un premier temps, à estimer la relation de long terme entre les recettes totales et les dépenses totales par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et dans un second temps, à tester la cointégration sur le résidu estimé à l'aide des outils statistiques de ADF et PP. Ces tests ADF et PP ont comme hypothèse nulle la non cointégration. La stratégie de Johansen (1991) est basée sur l'estimation de la relation par le maximum de vraisemblance (Likelihood Ratio) pour tester la cointégration des séries afin de déterminer le vecteur de cointégration $(1, -\beta)$. La règle de décision pour le test de rang de cointégration est la suivante :

- si le rang de cointégration est égal à zéro, l'hypothèse nulle de non cointégration n'est pas rejetée ;
- si le rang de cointégration est supérieur ou égal à un, l'hypothèse nulle de non cointégration est rejetée.

Il est à noter que la méthode à deux étapes d'Engle et Granger ne s'utilise que si les variables sont de même ordre d'intégration. En revanche, celle en une étape de Johansen s'utilise même si les variables n'ont pas le même ordre d'intégration. La méthode de Johansen est privilégiée pour effectuer les tests de cointégration parce que la méthode d'Engle et Granger, basée sur le résidu, est peu efficace et ses résultats peuvent être contradictoires (Pesaran, 1987).

3. Résultats empiriques

Les résultats concernent les tests de stationnarité et de cointégration des variables utilisées.

Résultats des tests de stationnarité

Les résultats du tableau 1 montrent que les statistiques des tests ADF et PP associés aux différentes variables sont tous supérieures à la critical value $(-2,66)$ au seuil 1%.

Tableau 1. Stationnarité des variables

Variables analysées	Tests	H ₀ testée	Trend	Constante	Racine unitaire	Résultats
Déficit/PIB	ADF	Non stationnarité	Non significatif	Non significatif	-1,96 > -2,66	Non stationnaire
	PP	Non stationnarité	Non significatif	Non significatif	-1,92 > -2,66	Non stationnaire
Dette/PIB	ADF	Non stationnarité	Non significatif	Non significatif	-1,45 > -2,66	Non stationnaire
	PP	Non stationnarité	Non significatif	Non significatif	-1,51 > -2,66	Non stationnaire
Recette totale/PIB	ADF	Non stationnarité	Non significatif	Non significatif	1,81 > -2,66	Non stationnaire
	PP	Non stationnarité	Non significatif	Non significatif	1,81 > -2,66	Non stationnaire
Dépense totale/PIB	ADF	Non stationnarité	Non significatif	Non significatif	0,09 > -2,66	Non stationnaire
	PP	Non stationnarité	Non significatif	Non significatif	0,18 > -2,66	Non stationnaire

Source : Élaboration propre.

L'hypothèse nulle de non stationnarité n'est pas rejetée. Les séries dette/PIB, déficit/PIB, recette totale/PIB et dépense totale/PIB sont non stationnaires en niveau. Toutefois, la réalisation des tests de stationnarité sur ces séries en différence première montre que celles-ci deviennent stationnaires. Par conséquent, elles sont toutes intégrées d'ordre 1. En effet, la non stationnarité en niveau du déficit budgétaire global, est à l'origine de la non stabilité du ratio d'endettement du Togo. Ce déficit récurrent s'explique par les besoins de financement des investissements dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique de relance de l'économie togolaise. Elle est mise en œuvre par la réalisation d'importants programmes et projets de développement relatifs, entre autres, à la relance du secteur agricole (PNIASA¹¹, PNIASAN¹²), la modernisation des infrastructures de transport (aéroport, port, routes), énergétiques (extension du réseau électrique, électrification rurale) et socioéconomiques de base (écoles, hôpitaux, marchés modernes).

Résultats des tests de cointégration

Comme annoncées plus haut, les séries recettes totales et dépenses totales sont non stationnaires en niveau ; mais en différence première, elles sont stationnaires. Les deux séries ont donc le même ordre d'intégration (1). Cela nous permet de vérifier la relation de cointégration entre ces deux variables. Pour y parvenir, nous

¹¹ Programme Nationale d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire.

¹² Programme Nationale d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Tableau 2. Cointégration entre « Recette totale/PIB » et « Dépense totale/PIB »

Trace statistique	Critical value à 5%	Rang de cointégration
13,69471	12,32090	1
2,472377	4,129906	0
Rang de cointégration		1

Source : Élaboration propre.

avons fait recours à la méthode de Johansen qui a donné les résultats consignés dans le tableau 2.

La trace statistique (13,69471) est supérieure à critical value au seuil de 5% (12,32090). L'hypothèse de non cointégration est rejetée. Les séries recettes totales et dépenses totales sont donc cointégrées. Le rang de la cointégration est égal à 1. Cela signifie qu'il existe une relation de long terme entre ces deux variables. Nous pourrions estimer cette relation par la méthode des MCO. Ainsi, après estimation des paramètres du modèle, nous obtenons la relation suivante : $T_t = 3,39 + 0,61 G_t + \varepsilon_t$. Le coefficient β (0,61) est significativement différent de 0 car sa probabilité critique (nulle) est inférieure à tous les seuils conventionnels (1%, 5%, 10%). Comme le coefficient d'intégration β (0,61) est compris entre 0 et 1, nous déduisons que la soutenabilité de la dette publique du Togo existe mais elle est faible. Ce constat nous amène également à affirmer qu'à long terme, les recettes totales et les dépenses totales se compensent, mais cette compensation est partielle. Autrement dit, les dépenses de l'État augmentent d'une manière plus que proportionnelle à l'augmentation des recettes nationales. Concrètement, si les dépenses de l'État augmentent de 10 000 FCFA, les recettes publiques n'augmentent que de 6100 FCFA.

De l'analyse des résultats des tests économétriques, il ressort que les recettes publiques ne couvrent pas entièrement les dépenses nationales. La persistance du déficit global s'explique par un service de la dette important (tableau A2 et figure A5 en annexe) et surtout des investissements massifs constatés ces derniers temps dans divers secteurs de l'économie togolaise. Ce déficit, dû aux déséquilibres récurrents entre les ressources internes (fiscales et non fiscales) et les dépenses publiques composées de dépenses ordinaires (elles seules, représentent plus de 80% des ressources internes) et en capital, en plus de celui du compte courant, est à la base de l'accroissement du ratio d'endettement ces dernières années entraînant, du coup, la faible soutenabilité de la dette publique. Donc, la réaction des recettes face à l'augmentation des dépenses budgétaires de l'État est faible (0,61). Ce même résultat a été obtenu aux USA par Quintos (1995) et Crowder (1997) où cette réaction se situe entre 0,6 et 0,8. En Espagne, De Castro, Gonzales-Paramo et Hernandez de Cos (2001) trouvent également une réaction des recettes aux dépenses de 0,7. Pareil pour Anago (2016) et Abdou (2017) respectivement au Bénin (0,73) et au Niger (0,60) avec ce même modèle. Toutefois, Mansour (2012) trouve que la politique budgétaire est non soutenable pour la France par l'absence d'une relation de long

terme entre les recettes et les dépenses. Également, Sira (2011) est parvenue à la même conclusion que Mansour (2012) pour les pays de l'UEMOA. Selon cette conclusion, non seulement l'hypothèse de non cointégration n'est pas rejetée, mais de plus les coefficients de régression paraissent très faibles et proches de zéro à telle enseigne qu'ils ne permettent pas d'affirmer une quelconque soutenabilité.

Conclusion et recommandations

Au terme de l'analyse sur la soutenabilité de la dette publique du Togo, il ressort que la dette est soutenable au sens faible du terme dans une perspective de long terme. La mise en œuvre des tests de stationnarité et de cointégration montre que l'hypothèse de soutenabilité de la politique budgétaire apparaît non rejetée. De plus, le coefficient de cointégration est positivement inférieur à l'unité (0,61). Ce qui conduit à l'affirmation de la faible soutenabilité de la dette publique du Togo. Cela s'explique par une couverture partielle des dépenses par les recettes totales. Concrètement, les ressources internes ne couvrent qu'environ 61% des dépenses globales. Donc, la politique budgétaire du Togo ne répond pas de manière à stabiliser complètement l'évolution de la dette puisqu'elle ne génère pas suffisamment de surplus budgétaires à même de faire face au remboursement de la dette en cours. En effet, la baisse des cours des matières premières d'exportation et la hausse du niveau des importations de biens et services (figure A6 en annexe) continuent de dégrader le déficit de la balance courante. De même, la politique de relance de l'économie amorcée par l'État togolais à travers le financement d'importants programmes et projets de développement ajouté au poids grandissant du service de la dette creuse davantage le déficit budgétaire global. Le Togo est alors dans une dynamique d'accumulation de déficits et par conséquent de l'accroissement de sa dette. Cette tendance est préoccupante dans la mesure où elle pourrait déboucher sur une crise de surendettement à long terme, en l'absence de mesures d'ajustement strictes de sa politique budgétaire. Par ailleurs, il convient de relever que cette étude pourrait comporter des limites au regard de la diversité des sources de données exploitées mais également du choix du modèle empirique retenu et la période de temps considérée. Aussi, en septembre 2020, le Togo a-t-il procédé au rebasage de son PIB en prenant 2016 comme année de référence. Le taux d'endettement du Togo ressort désormais à 54,5% en 2017, 55,5% en 2018, 51,9% en 2019 et selon les prévisions officielles, il serait à 51,8% en 2020 (DDPF, 2020). La prise en compte de ces paramètres peut faire l'objet d'autres réflexions dans le cadre de la soutenabilité de la dette publique du Togo.

À la lumière des résultats auxquels nous avons abouti, nous formulons les recommandations suivantes aux autorités en charge de la gestion de la dette : (1) élargir l'espace budgétaire en réduisant les exonérations abusives, la fraude et l'incivisme

fiscaux (par la sensibilisation des contribuables, la mise en place des mécanismes incitatifs et l'allègement des procédures de collecte des recettes publiques en mettant à contribution le numérique), le poids de l'économie informelle (à travers une meilleure organisation et une fiscalisation progressive de ce secteur), et en rationalisant les dépenses publiques, notamment par la maîtrise des dépenses courantes ; (2) améliorer le solde courant à travers l'apport de la valeur ajoutée aux produits locaux (par la transformation) avant leur exportation, la diversification des produits à l'export, la promotion des échanges justes et équitables avec les partenaires commerciaux ; (3) continuer à rendre plus attractif l'environnement des affaires par la poursuite des réformes économiques structurelles (adoption d'un code des investissements qui rassure les opérateurs économiques et protège les investissements, modernisation de la justice ; réduction des délais, coûts et allègement des formalités administratives pour la création d'entreprise ainsi que pour l'obtention et le transfert des titres de propriété), afin d'attirer davantage d'Investissements Directs Etrangers (IDE) ; (4) renforcer la qualité des institutions par la promotion de la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion ; (5) investir les sommes empruntées dans des secteurs à forte potentialité productive capables de générer les ressources afin de faire face sans difficulté au service de la dette.

Annexe

Tableau A1. Présentation des variables ayant servi aux tests économétriques

Variables	Description
Recette totale	Ensemble des prélèvements obligatoires et non obligatoires effectués par l'État au profit de l'ensemble de sa population dans un but d'intérêt général. Elle est composée des recettes fiscales et des recettes non fiscales. Les recettes fiscales sont constituées essentiellement des impôts et taxes. Alors que les recettes non fiscales comprennent des dividendes issus des prises de participations de l'État dans les entreprises, des revenus du domaine et de l'entreprise, les droits et frais administratifs.
Dépense totale	Il s'agit des dépenses budgétaires globales. Elles se composent des dépenses ordinaires et des dépenses en capital. Les dépenses ordinaires englobent les dépenses de personnel, d'acquisition de biens et services, de transferts courants, des charges financières de la dette, et des dépenses en atténuation de recettes. Les dépenses en capital ne sont autres que les dépenses d'investissement.
Déficit budgétaire	Il s'agit du déficit budgétaire global (base engagement) hors dons. C'est la différence positive entre les dépenses totales et les recettes totales.
Dette publique	Ensemble des engagements financiers contractés par l'administration centrale nets des remboursements effectués. Elle se compose de la dette intérieure et extérieure. Elle n'intègre pas ici la dette des sociétés publiques.
PIB nominal	Il représente la richesse produite par le Gouvernement togolais en une année.

Source : Basé sur Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) 2020–2022 du Togo/Glossaire du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA, 2009.

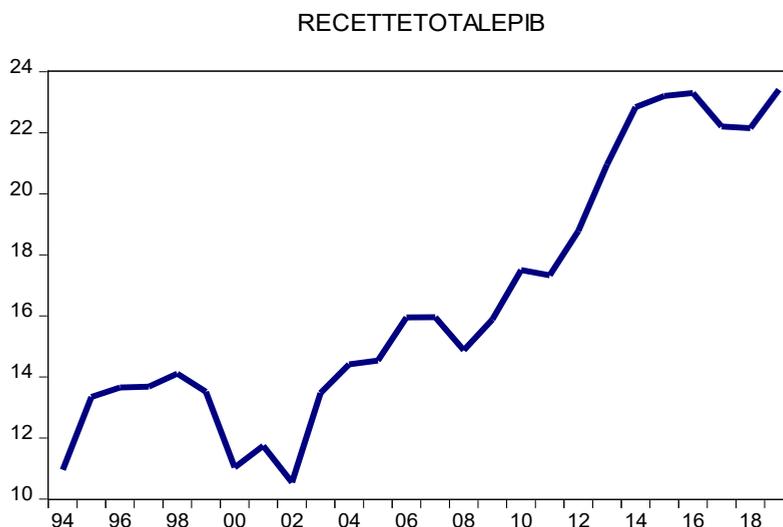


Figure A1. Évolution de la recette totale en pourcentage du PIB

Source : Élaboration propre.

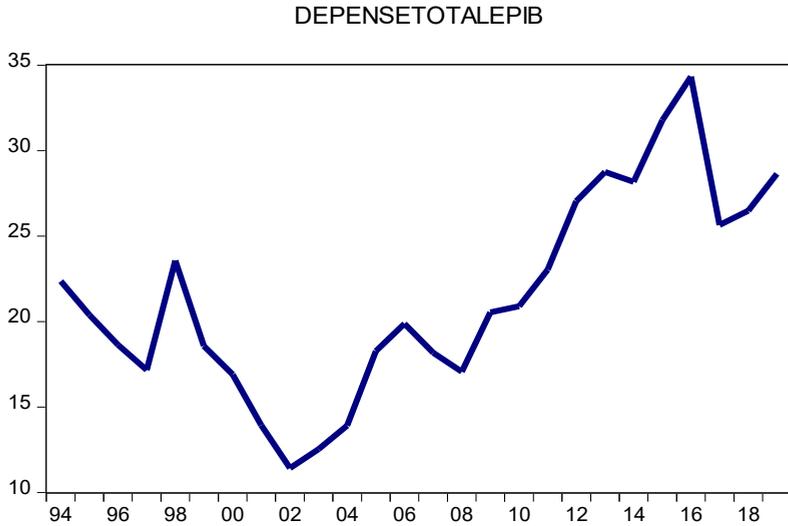


Figure A2. Évolution de la dépense totale du Togo en pourcentage du PIB

Source : Élaboration propre.

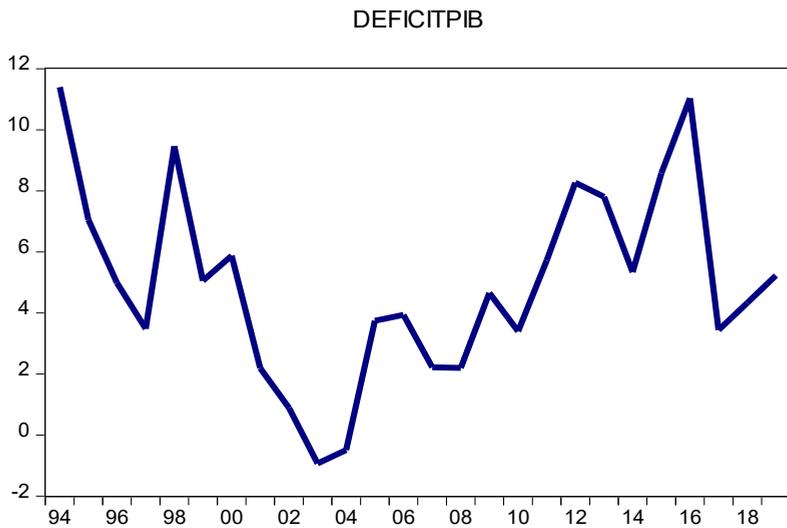


Figure A3. Évolution du déficit global du Togo en pourcentage du PIB

Source : Élaboration propre.

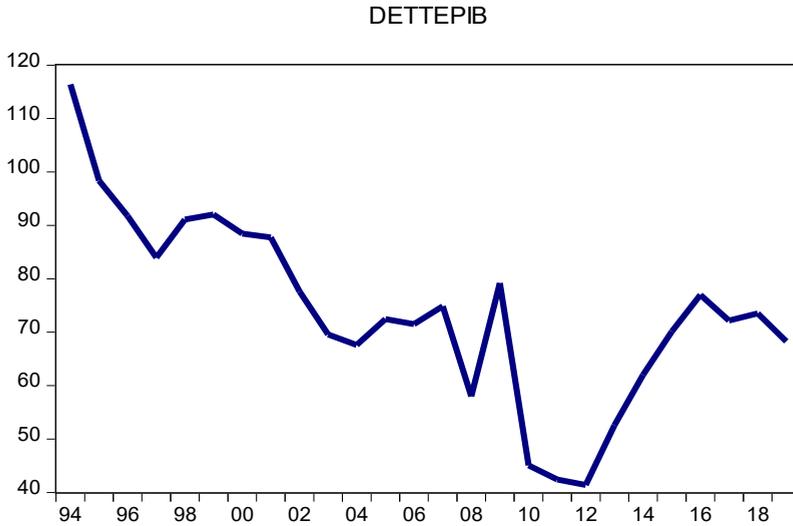


Figure A4. Évolution de la dette publique du Togo en pourcentage du PIB

Source : Élaboration propre.

Tableau A2. Service de la dette publique en pourcentage des recettes fiscales de 2016 à 2019

Année	2016	2017	2018	2019
Service de la dette/recettes fiscales (%)	84,78	106,47	91,86	77,32

Source : Basé sur Bulletin statistique de la dette, juin 2020 / Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) du Togo.

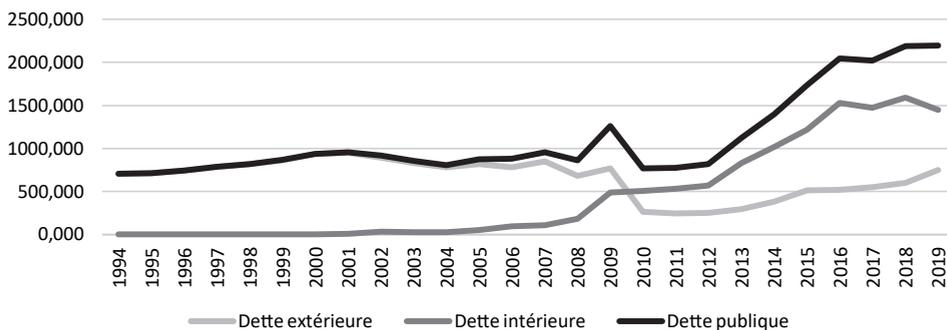


Figure A5. Évolution de la dette intérieure, extérieure et publique du Togo en milliards de FCFA

Source : Élaboration propre à partir des données de la DDPF.

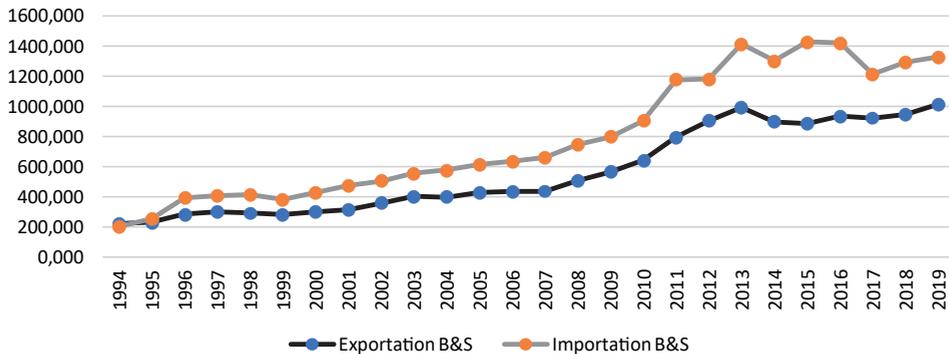


Figure A6. Évolution des exportations et importations de biens et services du Togo en milliards de FCFA

Source : Élaboration propre à partir des données de la BCEAO.

References

- Abdou, K. (2017). *Étude de la soutenabilité de la dette publique du Niger. Mémoire de master*. Dakar: COFEB.
- Aglietta, M. (2020). *La réforme urgente du système monétaire international pour la sauvegarde des pays émergents et en développement*. Paris: Université Paris-Nanterre.
- Anago, S. (2016). Estimation de la soutenabilité de la dette publique du Bénin: une projection à l'horizon 2020. *Revue d'Analyse des Politiques Économiques et Financières*, 2(1), 80–101.
- Banque Mondiale (BM). (2019, October). *Commodity Markets Outlook. Rapport sur la politique monétaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)*. Washington, DC: The World Bank.
- Barro, R. (1974). Are government bonds net wealth?. *Journal of Political Economy*, 82, 1095–1118.
- Berr, E., & Combarrous F. (2007). Une autre lecture de la soutenabilité de la dette. *Revue Tiers Monde*, 192, 789–813.
- Blanchard, O., Chouraqui, J.-C., Hagemann, R. P., & Sartor, N. (1990). La soutenabilité de la politique budgétaire: réponses nouvelles à une question ancienne. *Revue Économique de l'OCDE*, 15, 7–38.
- Bohn, H. (1995). The sustainability of budget deficits in a stochastic economy. *Journal of Money, Credit and Banking*, 27, 257–271.
- Bouabdallah, O., Checherita-Westphal, C., Warmedinger, T., de Stefan, R., Drudi, F., Setzer, R., & Westphal, A. (2017). *Debt sustainability analysis for euro area sovereigns: A methodological framework*. (European Central Bank, Occasional Paper No. 185).
- Calvo, G. A. (1989). Is inflation effective for liquidating short-term nominal debt?. *Staff Papers*, 6(4), 950–960.
- Chikoko, L., & Mupunga, N. (2012). A cointegration approach to analysis of domestic debt sustainability in Zimbabwe. *African Integration Review*, 5(2).

- Croce, E., & Juan-Ramón, V. H. (2003). *Assessing fiscal sustainability: A cross-country comparison*. (IMF Working Paper).
- Crowder, J. W. (1997). The U.S. intertemporal budget constraint: Restoring equilibrium through increased revenues or decreased spending? *Macroeconomics*, 9702002.
- Daseking, C. (2002). La dette: quand est-elle excessive?. *Finances et Développement*, 39(4), 12–14.
- De Castro, J.-M., Gonzales-Paramo, & Hernandez De Cos, P. (2001). *Evaluating the dynamics of fiscal policy in Spain: Patterns of interdependence and consistency of public expenditure and revenues*. (Document de Travail No. 0103). Banco De España.
- Debrun, X., Ostry, J. D., Willems, T., & Wyplosz, C. (2019). *Public debt sustainability*. (CEPR Discussion Paper No. DP 14014).
- Direction de la Dette Publique et du Financement du Togo. (2020). *Base de données sur la dette publique*.
- Engle, R. E., & Granger, C. W. J. (1987). Cointegration and error-correction: Representation, estimation and testing. *Econometrica*, 55, 251–276.
- Fonds Monétaire International (FMI). (2016). *Perspectives de l'économie mondiale: Demande modérée-Symptômes et remèdes*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Froot, K. A., Scharfstein, D. S., & Stein, J. C. (1989). LDC debt: Forgiveness, indexation, and investment incentives. *The Journal of Finance*, 44(5), 1335–1350.
- Guérineau, S., & Guillaumont, S. (2007). Le temps retrouvé de l'endettement interne en Afrique? Le cas de l'UEMOA. *Revue Française d'Économie*, 22(1), 73–105.
- Hakkio, C., & Rush, M. (1991). Is the budget deficit 'too large'?. *Economic Inquiry*, 29(3), 104–118.
- Hamilton, J. D., & Flavin, M. A. (1986). On the limitations of government borrowing: A framework for empirical testing. *American Economic Review*, 76, 808–819.
- Heller, P. S. (2005). Pity the finance minister. Issues in managing a substantial scaling up of aid flows. *World Economics*, 6(4), 69–110.
- Hénin, P.-Y., & Fève, P. (1998). Une évaluation économétrique de la soutenabilité de la dette extérieure des pays en développement. *Revue Économique*, 49(1), 75–86.
- Hénin, P.-Y., & Garcia, S. (1996). *L'évaluation économétrique de la soutenabilité des déficits publics*. Paris: Mimeo, CEPREMAP et MAD-Paris I.
- Idlemouden, K., & Raffinot, M. (2005). Le fardeau virtuel de la dette extérieure. *Eurisco Cahier*, 3.
- INSEE. (2004–2005). *La dette publique en France: la tendance des vingt dernières années est-elle soutenable?*. Documentation française.
- International Monetary Fund (IMF). (2005). *Operational framework for debt-sustainability assessments in low-income countries—further considerations*. Washington, DC: The World Bank.
- International Monetary Fund (IMF). (2012). *Revisiting the debt sustainability framework for low-income countries*. Washington, DC: The World Bank.
- International Monetary Fund (IMF). (2018). *Debt sustainability framework for low-income countries*. Washington, DC: The World Bank. Retrieved from <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/jdsf.htm>
- Johansen, S. (1988). Statistical analysis of cointegration vectors. *Journal of Economic Dynamics and Control*, 12, 231–254.

- Johansen, S. (1991). Estimation, and hypothesis testing of cointegration vectors in Gaussian vector autoregressive models. *Econometrica*, 59, 1551–1580.
- Jondeau, E. (1992). La soutenabilité de la politique budgétaire. *Économie et Prévision*, 104, 1–17.
- Keynes, J. M. (1936). *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*. Paris: Payot
- Kremers, J. M. (1988). The long-run limits of the U.S. federal debt. *Economics Letters*, 28, 259–262.
- Krugman, P. (1988). *Financing vs. forgiving a debt overhang*. (NBER Working Paper No. 2486).
- Loser, C. M. (2004). *External debt sustainability: Guidelines for low and middle-income countries*. (G-24 Discussion Paper No. 26). New York and Geneva: United Nations.
- Mansour, M. (2012). *Évaluation théorique et empirique de la soutenabilité de la dette publique: cas de la France*. Mémoire de master. Economie-Gestion, Université Panthéon-Assas, Banques des mémoires.
- Moisseron, J.-Y., & Raffinot, M. (1999). *Dette et pauvreté: solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*. Paris: Editions Dial-Economica.
- Muzellec, R., & Conan, M. (2013). *Finances publiques* (16e éd.). Paris: Dalloz.
- OCDE. (2020). *Recettes fiscales (indicateur)*. Retrieved January 3, 2021 from <https://doi.org/10.1787/2907dcbf-fr>
- Pesaran, M. H. (1987). Global and partial non-nested hypotheses and asymptotic local power. *Econometric Theory*, 3(1), 69–97.
- Presbitero, A. F., & Arnone, M. (2006). *External debt sustainability and domestic debt in Heavily Indebted Poor Countries*. (MPRA Working Paper No. 1396). Munich: University Library of Munich.
- Quintos, C. (1995). Sustainability of the deficit process with structural shifts. *Journal of Business Economics & Statistics*, 13(4), 409–417.
- Raffinot, M. (1998). *Soutenabilité de la dette extérieure: de la théorie aux modèles d'évaluation pour les pays à faible revenu*. (Document de travail du DIAL No. 1). Paris.
- Raffinot, M., & Ferry, M. (2019). *La dette des pays en développement* (3ème éd.). Paris: La Découverte.
- Ricardo, D. (1817). *On the principles of political economy and taxation*. London: John Murray.
- Sachs, J. (1988). The debt overhang of developing countries. In G. A. Calvo, R. Findlay, P. J. K. Kouri & J. B. de Macedo (Eds.), *Debt, Stabilization and development: Essays in memory of Carlos Diaz Alejandro* (pp. 80–102). Oxford: Basil Blackwell.
- Sira, S. F. (2011). Soutenabilité de la dette extérieure des pays de l'UEMOA: une analyse empirique. *Revue Économique et Monétaire de la BCEAO*, 10, 35–67.
- Trehan, B., & Walsh, C. (1988). Common trends, the government's budget constraint, and revenue smoothing. *Journal of Economic Dynamics and Control*, 12, 425–444.
- Trehan, B., & Walsh, C. (1991). Testing intertemporal budget constraints: Theory and applications to U.S. federal budget and current account deficits. *Journal of Money, Credit, and Banking*, 23, 206–223.
- UEMOA. (2018, December). *Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain*.
- Wilcox, D. W. (1989). The sustainability of government deficits: Implications of the present value borrowing constraint. *Journal of Money Credit and Banking*, 21, 291–306.
- Yapo, L. (2002). *Les déterminants de l'endettement extérieur des pays pauvres très endettés: cas de la Côte d'Ivoire*. (WIDER conférence sur l'allègement de la dette). Helsinki.

Alain REDSLOB

Professeur émérite à l'Université Panthéon Assas (Paris 2)

Président de l'AIELF

L'Association Internationale des Economistes de Langue Française (AIELF) réunit des économistes sans parti pris, respectueux des convictions de celles et de ceux qui les portent. Fusion d'une diversité culturelle dans le creuset d'une communauté d'intérêt, elle rassemble universitaires, chercheurs et hommes de culture qui réfléchissent, coopèrent et diffusent une pensée économique vivée à la passion de la langue de Molière.

Vaste est sa mission. Parce qu'elle instaure, élargit et renforce des liens culturels aux fins de propager notre discipline, dans son aspect humain, institutionnel et formel. Parce qu'elle participe au rayonnement de la recherche, favorise l'élévation des niveaux d'éducation et incite les jeunes à s'investir. Parce qu'en écartant toute pompe, elle encourage le rapprochement des peuples en densifiant des échanges propres à la compréhension de cultures si diverses.

Aujourd'hui, les difficultés abondent, les défis se multiplient, les solutions tardent. À vrai dire, l'économie politique se trouve contrainte d'explorer des champs dont l'étendue grandissante n'a de cesse de le disputer à une aridité parfois inquiétante. Aussi, avec l'ardeur qui nous anime, valorisons nos connaissances, suscitons des confrontations d'opinions, propageons des idées neuves, tout en portant haut les couleurs de ce si beau langage qui est le nôtre.

La Revue Internationale des Economistes de Langue Française (RIELF) ambitionne de prendre sa juste part à cet élan avoué et prometteur.

Prof. dr hab. Maciej ŻUKOWSKI

Recteur de l'USEGP

L'Université des Sciences Economiques et de Gestion de Poznań est l'une des écoles d'économie et d'affaires les plus anciennes et les plus prestigieuses de Pologne. Depuis 1926, nous développons continuellement l'enseignement supérieur et garantissons des études scientifiques de haute qualité et un développement constant des infrastructures de recherche. Nous préparons de nombreux expertises économiques et réalisons des projets innovants. Une éducation de haute qualité, que nous offrons depuis des années, permet à nos étudiants et diplômés de relever avec succès les défis d'un marché du travail dynamique.

L'innovation de nos méthodes de recherche et d'enseignement a été confirmée par de nombreux classements et réalisations de nos étudiants et employés. Nous combinons notre souci de la meilleure qualité d'enseignement avec le développement de la coopération avec d'autres pays et des pratiques commerciales largement définies.

Dr Claudio RUFF ESCOBAR

Recteur de l'Université Bernardo O'Higgins, Chili

L'Université Bernardo O'Higgins (UBO), de Santiago du Chili, est une fondation sans but lucratif, de droit privé, accréditée par la Commission Nationale d'Accréditation (CNA-Chile), pour sa qualité académique, sa gestion et sa politique en matière de relations extérieures avec la Société. Comptant près de 7.000 étudiants répartis sur quatre facultés offrant des programmes de niveaux Licence, Master et Doctorat, ainsi que des départements et centres de recherche, l'Université a pour axe stratégique de développer l'excellence académique et consolider sa politique d'internationalisation, vecteur de croissance académique et culturelle pour toute la communauté universitaire. Cette stratégie est d'ailleurs distinguée par les ranking internationaux (Scimago et Times Higher Education (THE), et régionaux (Revue América Economía), notamment sur les axes de Recherche et d'ouverture à l'international.

L'Université Bernardo O'Higgins compte plus de 125 accords de coopération internationale, parmi lesquels, nombreux sont célébrés avec des pays francophones, cherchant à promouvoir la Francophonie comme axe stratégique d'internationalisation se positionnant ainsi comme l'Université chilienne la plus engagée dans cette vocation tant sur plan académique, que culturel et linguistique. Depuis 2018, l'UBO est membre actif de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Dans ce contexte, l'adhésion au prestigieux réseau de l'AIELF, et l'organisation de son 61^e Congrès à Santiago du Chili en mai 2019, contribuent largement à enrichir cette vision et au rayonnement de la francophonie en Amérique Latine.

Note aux lecteurs : Les textes à soumettre sont à adresser en version électronique à l'adresse de la revue RIELF Krzysztof.Malaga@ue.poznan.pl

Le « guide de soumission » est disponible auprès de site officiel de la RIELF <http://rielf.aielf.org> ou bien sur le site de l'AIELF : <http://www.aielf.org>

